



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



## ATTENTION, TOITURES en MATERIAUX FRAGILES



Les **toitures** fragiles sont souvent la cause de chutes de hauteur. Leur composition en **matériaux fragiles** (matériaux opaques, plaques de fibrociment, amiantées ou non, tôles rouillées, charpentes vétustes...) ou en **matériaux translucides** ne garantit pas leur résistance

### Que sont les matériaux fragiles ?



On entend par **matériaux fragiles**, les diverses plaques planes, ondulées ou nervurées, les matériaux translucides (lanterneaux ou skydômes) réalisés en :



**Résine de polyester polymères thermoplastiques,**



**Verre armé ou non,**



**Tôles ondulées métalliques d'épaisseur inférieure à 80/100 de mm,  
Plaques ondulées en fibres-ciment**



Pour les travaux neufs uniquement, les **bacs métalliques autoportants** (jusqu'à leur fixation définitive) et les **panneaux de contreplaqué et d'aggloméré de bois avec revêtement de couverture et d'étanchéité** sont assimilés à des matériaux peu résistants.

### Principales causes de chutes



#### Rupture d'une plaque

- ◆ Après avoir **pris appui volontairement ou non** sur celle-ci.
- ◆ Après une **perte d'équilibre** pour diverses raisons (planchers de circulation trop étroits, absence de garde-corps, faux pas, vent, ...)

### Près de chez vous : accidents mortels au travail qui auraient pu être évités

#### Août 2022 – Bâchage de toiture à la suite d'une tempête de grêle

Dépêché sur un chantier, un jeune **intérimaire de 19 ans** doit réaliser un bâchage sur une toiture endommagée.

La victime monte et marche directement sur les tôles ondulées en fibrociment avec pour seule prévention, la consigne de marcher sur les fixations à la charpente.

Au final elle fera une chute mortelle de 11 mètres.

#### Janvier 2023 - Rénovation d'une couverture en bac acier :

Une plaque en polyester ou « translucide » a cédé sous le poids d'un ouvrier, l'entraînant dans une chute mortelle de 7 mètres.

Entreprise utilisatrice et entreprise intervenante n'avaient pas considéré les risques de l'intervention à partir desquels les mesures de protections collectives et individuelles retenues auraient utilement intégré le plan de prévention pourtant **obligatoire depuis février 1992**

La mise en place de dispositifs de circulation n'évite pas toujours l'accident.



# Adoptez les bonnes pratiques

## Informez votre personnel

attention, toitures en matériaux fragiles



- ◆ **Rappeler aux travailleurs** concernés les caractéristiques de la toiture,
- ◆ **Informers des risques** qu'elle présente,
- ◆ **Donner les consignes générales de sécurité.** Pour ce faire, présenter le mode opératoire retenu (PPSPS, plan de prévention, analyse de risques, ...).

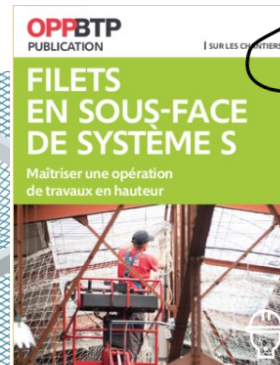
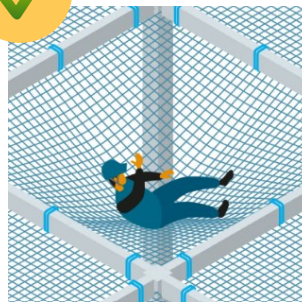
## Protections collectives adaptées

**Utilisation de Plateforme Elévatrice Mobile de Personnes** (nacelle)

**Protection sur la couverture :** ne pas prendre appui directement sur ces matériaux fragiles. Utiliser des dispositifs de circulation pour couvreurs qui reposent par l'intermédiaire de la couverture sur plusieurs pannes.



**Protection sous la couverture :** des filets seront installés horizontalement et assemblés entre eux ou se recouvrant d'un mètre au moins. Il est recommandé de les disposer sous toute la surface à couvrir ou par fraction de 2000m<sup>2</sup>. Il est indispensable que la pose soit faite par des équipes spécialisées.



## Protections individuelles



En cas d'impossibilité technique de recourir aux protections collectives, des **équipements individuels antichute seront utilisés** (équipements composés d'un harnais, d'un dispositif antichute avec absorbeur d'énergie et d'un point d'ancrage). **L'usage de ces équipements implique la formation des utilisateurs, l'élaboration par l'employeur d'une notice précisant** les points d'ancrage, les dispositifs d'amarrage et les modalités d'utilisation. de l'équipement de protection individuelle.

*En tout état de cause ne pas permettre de prendre un appui direct*



Retrouvez les solutions et ressources sur [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

